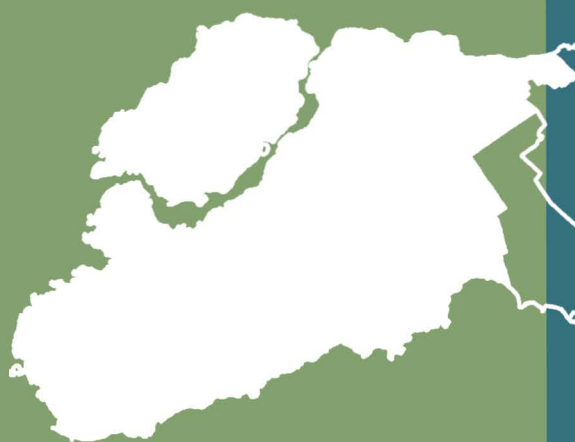


Regard sur la défavorisation à Montréal



CSSS
de l'Ouest-de-l'Île (601)

SÉRIE 1

Une réalisation de l'équipe Surveillance
du secteur Planification, orientations et évaluation
de la Direction de santé publique
de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

RÉDACTION

Kosal Khun, agent de recherche - équipe Surveillance
Carl Drouin, coordonnateur - équipe Surveillance
Christiane Montpetit, agente de recherche - équipe Surveillance

AVEC LA COLLABORATION DE

Éric Litvak, médecin-conseil - Planification, orientations et évaluation

CARTOGRAPHIE, INFOGRAPHIE ET MISE EN PAGE

Kosal Khun, agent de recherche - équipe Surveillance

REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient les personnes suivantes pour leur soutien
et leurs commentaires aux différentes étapes de la réalisation de cette publication :

Dans les CSSS : Gilles Beauchamp (605), Line Bégin (606), Rémi Berthelot (604),
Agnès Boussion (613), Gilles Dubois (603), Denise Fortin (613), Mario Gagnon (606),
Jean-François Labadie (611), Sylvain Larouche (612), Christian Paquin (607), Richard
Perreault (604), Sylvie Simard (609)

À la Direction de santé publique : Sadoune Aït Kaci Azzou, Deborah Bonney, Lise
Chabot, Danièle Dorval, Jean Gratton, Sylvie Lavoie, James Massie, Sylvie Provost

Au Carrefour montréalais d'information sociosanitaire : Marc Bourguignon

À l'Institut national de santé publique du Québec : Denis Hamel

Au Centre de recherche Léa-Roback : Éric Robitaille

© Direction de santé publique
de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2008)
Tous droits réservés

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2008

ISBN 978-2-89494-660-2 (ensemble)

ISBN 978-2-89494-661-9 (série 1) (version imprimée)

ISBN 978-2-89494-662-6 (série 1) (version PDF)

Prix : 5 \$

la défavorisation à Montréal



CSSS de l'Ouest-de-l'Île

Ce document présente un portrait de la défavorisation sur le territoire du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de l'Ouest-de-l'Île. Il fait partie d'une première série de 13 documents : un pour la région sociosanitaire de Montréal dans son ensemble et 12 portraits présentant la situation de chaque CSSS montréalais¹. Ces portraits s'adressent principalement aux décideurs, aux gestionnaires et aux intervenants du réseau local de la santé. Ce sont toutefois des outils qui peuvent être utilisés par toute organisation intéressée à mieux desservir les populations défavorisées.

La démarche présentée ici tire parti de l'indice de défavorisation de 2001, développé pour l'étude des inégalités sociales de santé². Elle vise une connaissance plus fine de l'ampleur et de la répartition des disparités sociales et matérielles au sein des territoires des CSSS et de leurs territoires constituants (CLSC, voisinages). L'étude permet aussi de faire ressortir les particularités de chaque territoire en le comparant aux autres et à la situation montréalaise en général. Couplés ultérieurement à des données d'enquête sur l'état de santé ou à des données sur l'offre et l'utilisation des services de santé, les portraits de défavorisation pourront faciliter la gestion, la planification et le suivi des programmes et services de façon à ce qu'ils répondent le mieux possible aux besoins des populations démunies.

Pourquoi surveiller la défavorisation ?

La santé et le bien-être de la population sont au cœur de la préoccupation des CSSS. Pour que leurs actions aient une réelle portée, les décideurs doivent s'appuyer sur des données traduisant le mieux possible la réalité de leur territoire. Au-delà des informations portant sur l'état de santé de leur population, la connaissance des déterminants de la santé et de leur distribution géographique est également cruciale pour mieux cibler les interventions, en particulier celles visant les groupes vulnérables.

Parmi les déterminants de la santé, l'importance des facteurs socioéconomiques ne fait plus de doute. Au Québec, l'indice de défavorisation est de plus en plus utilisé pour caractériser les conditions de vie des populations locales (Pampalon et Raymond, 2000). Il permet de mesurer le degré de défavorisation selon deux composantes distinctes et complémentaires :

- ❑ *une composante matérielle*, qui reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante ; et
- ❑ *une composante sociale*, qui souligne la fragilité du réseau social, de la famille à la communauté.

La pertinence de l'indice a été démontrée à travers de récentes études ayant permis d'associer le niveau de défavorisation à diverses mesures d'état de santé : espérance de vie en santé, mortalité par cancer, traumatismes, difficultés vécues par les jeunes, utilisation des services de santé et services sociaux³. Il s'avère en outre particulièrement utile pour étudier la distribution géographique de la défavorisation au sein des CSSS du fait qu'il est attribué à de petites unités spatiales.

Un portrait pour chaque CSSS

- ❑ *La défavorisation sociale ou matérielle se concentre-t-elle davantage sur mon territoire qu'ailleurs à Montréal ?*
- ❑ *Existe-t-il des écarts dans le profil de défavorisation des différents territoires composant mon CSSS ?*
- ❑ *Combien de personnes de mon CSSS vivent dans des secteurs caractérisés par des conditions de défavorisation plus ou moins favorables ?*
- ❑ *La population de mon CSSS est-elle caractérisée par un profil de conditions sociales et matérielles particulier ?*

Chaque document vise à répondre à ces questions. Il illustre, à l'aide de graphiques et de cartes, la situation de défavorisation au sein du CSSS concerné. Cela est fait en comparant le CSSS à l'ensemble de la région sociosanitaire de Montréal (section II) ainsi qu'en illustrant les écarts au sein du CSSS (sections III et IV).

Tout au long du document, la lecture est aussi facilitée par des notes qui guident l'interprétation des figures et par de courtes descriptions des résultats. Avant de débiter, le lecteur est invité à parcourir la section « Comprendre l'indice de défavorisation » (section I) qui lui permettra de saisir les méthodes employées dans le document.

1. La série de documents est disponible gratuitement à l'adresse suivante : <http://www.santepub-mtl.qc.ca>.
2. L'indice de défavorisation basé sur le recensement de 2006 ne sera pas disponible avant 2009. Nous avons choisi de développer et valider la méthode avec les données de 2001 afin de mieux exploiter ensuite celles de 2006 et pouvoir comparer les territoires dans le temps.
3. Voir Bonneau et autres, 2001 ; Pampalon, 2002 ; Philibert et autres, 2002 ; Hamel et Pampalon, 2002 ; Dupont, Pampalon et Hamel, 2004.

I. Comprendre l'indice de défavorisation

Définition de la défavorisation

Le concept de défavorisation vise à caractériser un état de désavantage relatif d'individus, de familles ou de groupes par rapport à un ensemble auquel ils appartiennent, soit une communauté locale, une région ou une nation (Townsend, 1987).

Composition de l'indice

L'indice de défavorisation utilisé dans ce document mesure deux composantes importantes – l'une matérielle, l'autre sociale – de l'environnement dans lequel vit un individu. En effet, les conditions de vie des individus peuvent être marquées tant par la pauvreté économique que par une certaine fragilité du réseau social en raison d'une séparation, d'un divorce, d'un veuvage, de la monoparentalité ou du fait d'être une personne seule¹. Parfois les deux composantes sont étroitement imbriquées, la fragilité du réseau social entraînant des difficultés économiques, et vice-versa.

	Matérielle	Sociale
Signification	Reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante	Souligne la fragilité du réseau social, de la famille à la communauté
Indicateurs	- Proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires - Proportion de personnes occupant un emploi - Revenu moyen par personne	- Proportion de personnes vivant seules dans leur ménage - Proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves - Proportion de familles monoparentales

Chacune des composantes de cet indice est construite à partir de trois indicateurs socioéconomiques issus du recensement de 2001. C'est ce qui permet d'accorder à chaque aire de diffusion (AD)² du Québec une valeur de défavorisation matérielle et une valeur de défavorisation sociale (Pampalon et Raymond, 2000).

1. Les personnes seules et les familles monoparentales constituent deux des cinq groupes les plus à risque de pauvreté persistante au Canada et dans ses grandes métropoles (Hatfield, 2004). À Montréal, parmi les personnes seules, les femmes âgées présentent un taux de pauvreté fort élevé (Conseil canadien de développement social, 2007).
2. L'aire de diffusion est la plus petite unité géostatistique issue du recensement pour laquelle Statistique Canada fournit des données. Il s'agit d'un petit territoire composé d'un ou plusieurs pâtés de maisons contigus regroupant de 400 à 700 personnes.

La zone de référence : des mesures de défavorisation adaptées aux territoires couverts

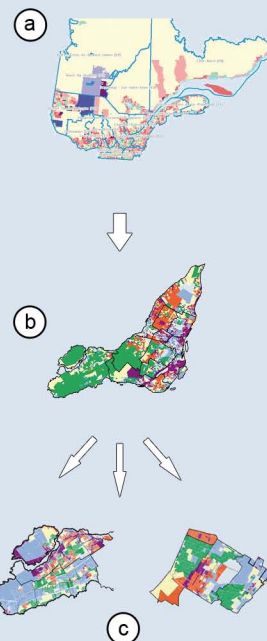
Les valeurs de défavorisation matérielle et sociale de chaque aire de diffusion (AD) du Québec sont habituellement classées en quintiles, c'est-à-dire en cinq classes comprenant chacune 20 % de la population. C'est ainsi que les niveaux de défavorisation des AD peuvent être comparés *de façon relative*. Par exemple, une AD appartenant au quintile 1 est marquée par des conditions plus favorables que les AD du Québec appartenant aux quintiles 2, 3, 4 et 5. La *zone de référence*, c'est-à-dire le territoire auquel les conditions des AD sont comparées, est alors le Québec (voir (a)).

Cette répartition n'est toutefois pas toujours pertinente lorsque l'on veut établir la position relative d'une AD par rapport à un ensemble plus petit auquel elle appartient. Pour ce faire, il s'agit d'établir une nouvelle zone de référence au sein de laquelle seules les valeurs de défavorisation de cette zone sont prises en compte et réparties en cinq classes (ou quintiles) allant des 20 % de résidents les plus favorisés (quintile 1) aux 20 % les plus défavorisés (quintile 5).

Dans le présent document, les AD ont été classées selon deux zones de référence :

- i) *Par rapport à la région sociosanitaire de Montréal* (voir (b)). Cela permet de comparer la situation de défavorisation du CSSS et de ses parties par rapport à la situation sur l'ensemble de l'île de Montréal (section II).
- ii) *Par rapport à un CSSS* (voir (c)). Cela permet de comparer la répartition de la défavorisation uniquement à l'intérieur du territoire du CSSS (sections III et IV).

Ces deux perspectives sur la défavorisation sont donc complémentaires : elles permettent à la fois de positionner un CSSS dans son environnement régional et de distinguer plus finement les écarts au niveau local.





Création des profils de défavorisation

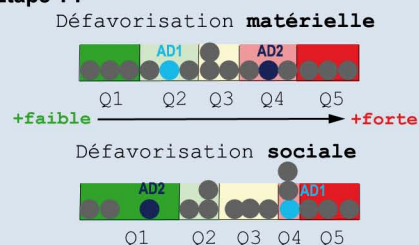
L'indice de défavorisation permet de déterminer le niveau de défavorisation d'une aire de diffusion (AD) soit sur le plan matériel, soit sur le plan social. Pour cela, toutes les AD d'une zone de référence donnée sont d'abord rangées selon leurs valeurs de défavorisation *matérielle*. Puis elles sont regroupées en cinq classes (appelées **quintiles**) comprenant chacune 20 % de la population, allant de la plus favorisée (quintile 1) à la plus défavorisée (quintile 5). La même opération est répétée pour la composante *sociale*. À chaque AD sont ainsi associés un quintile matériel et un quintile social, pour la zone de référence étudiée (voir graphique Étape 1, exemple avec deux AD : AD1 et AD2).

Cependant, il est aussi intéressant et pertinent de caractériser la défavorisation d'une AD en considérant *simultanément* sa défavorisation matérielle et sociale. Il suffit alors de croiser les quintiles des deux composantes pour créer une grille de 25 cellules dans lesquelles se situent les AD (voir graphique Étape 2, avec les mêmes AD1 et AD2).

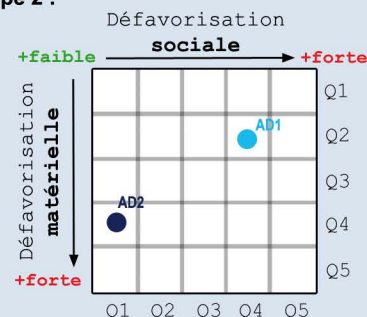
Enfin, pour qualifier plus simplement les conditions de défavorisation, les AD sont regroupées en cinq **profils** selon leur position sur la grille :

- Conditions matériellement et socialement plus favorables (vert)
 - Conditions moyennes (jaune)
 - Conditions plus défavorables socialement - mais pas matériellement (bleu)
 - Conditions plus défavorables matériellement - mais pas socialement (orange)
 - Conditions matériellement et socialement plus défavorables (mauve)
- (voir graphique Étape 3, avec les mêmes AD1 et AD2).

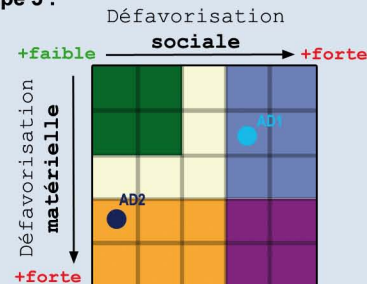
Étape 1 :



Étape 2 :



Étape 3 :



Comment interpréter la légende ?

La légende employée dans le document résume de façon dynamique les cinq profils de défavorisation.

L'agencement des profils vise à donner l'effet de gradation (défavorisation faible, moyenne et forte), tout en opposant les conditions extrêmes au moyen des tons de couleur. En parallèle, les deux composantes de la défavorisation se combinent à travers l'interpénétration des formes (ellipses) et des couleurs (bleu + orange = mauve). Le tout dessine une flèche qui pointe vers le bas et indique la détérioration des conditions de vie dans le territoire étudié.



Regroupement des conditions plus défavorables d'une composante



Conditions plus défavorables socialement mais pas matériellement

Conditions plus défavorables socialement et matériellement

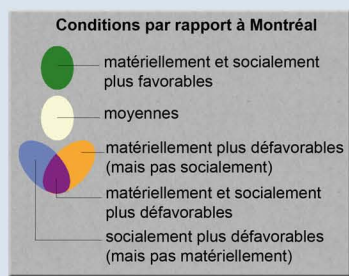
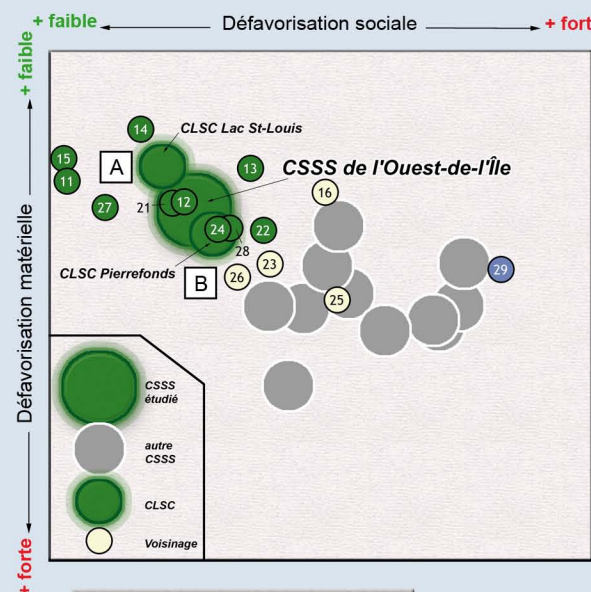
Conditions plus défavorables sur le plan social

(Valable également pour la composante matérielle)

II. Zone de référence : la région de Montréal

Cette partie a pour but de décrire la situation de défavorisation du CSSS par rapport à la région sociosanitaire de Montréal. À l'intérieur de cette zone de référence, les valeurs de défavorisation ont été reclassées pour déterminer les cinq quintiles matériels, les cinq quintiles sociaux et les cinq profils. On s'intéresse ensuite à la répartition de la population du CSSS dans les différents quintiles montréalais, pour pouvoir comparer cette distribution à la situation régionale. Certains espaces peuvent accueillir une concentration plus importante de populations plus ou moins défavorisées par rapport à la référence montréalaise.

Positionnement du CSSS et de ses parties



Ce graphique situe le CSSS et ses territoires constituants, les uns par rapport aux autres, selon les valeurs moyennes de défavorisation matérielle et sociale.

En particulier, le positionnement des CLSC et des voisinages (voir carte des voisinages à la page 9) sert à illustrer leur niveau moyen de défavorisation par rapport à Montréal.

Quant aux couleurs utilisées, elles correspondent aux profils de défavorisation décrits dans la légende.

Les points gris indiquent la position des autres CSSS de la région.

Classement¹ selon les valeurs moyennes de défavorisation

	Rang	
	Matérielle	Sociale
CSSS de l'Ouest-de-l'Île	1	1
CLSC Lac St-Louis	2	1
11. Kirkland	13	2
12. Pointe-Claire Nord	18	9
13. Pointe-Claire Sud	12	20
14. Beaconsfield	8	4
15. Baie d'Urfé	10	1
16. Ste-Anne-de-Bellevue / Senneville	14	39
CLSC Pierrefonds	6	3
21. Île-Bizard	19	6
22. Pierrefonds Centre-Nord	30	23
23. Pierrefonds Centre-Sud	37	26
24. Roxboro	29	13
25. Cloverdale / À ma Baie	60	43
26. Dollard-des-Ormeaux Est	47	17
27. Dollard-des-Ormeaux Ouest	20	3
28. Pierrefonds Ouest	28	15
29. Ste-Geneviève	42	92

1. Rang sur 12 CSSS, 29 CLSC ou 101 voisinages de la RSS de Montréal, du moins défavorisé au plus défavorisé.

Quelques constats

Globalement, le CSSS de l'Ouest-de-l'Île présente les conditions matérielles et sociales les plus favorables de la région montréalaise.

Les deux CLSC qui composent le CSSS sont également bien classés parmi l'ensemble des CLSC de Montréal, aussi bien sur le plan matériel que sur le plan social. On constate cependant que les voisinages du CLSC Pierrefonds sont un peu moins bien nantis que ceux du CLSC Lac-St-Louis.

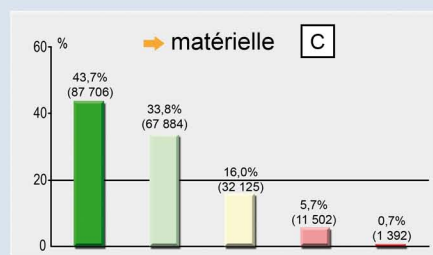
En effet, parmi tous les CLSC de Montréal, Lac-St-Louis s'avère le CLSC le plus favorisé sur le plan des conditions matérielles et le deuxième plus favorisé pour les conditions sociales (voir [A] de la figure). Ses voisinages affi-

chent également des conditions très favorables. Seul le voisinage de Ste-Anne-de-Bellevue / Senneville se détache légèrement du groupe avec une défavorisation sociale plus marquée.

Les conditions du CLSC Pierrefonds sont bien avantageuses si on les compare à celles de l'ensemble montréalais (voir [B]). Cependant, ses voisinages sont caractérisés par une grande hétérogénéité, sur le plan des conditions de défavorisation sociale notamment. C'est surtout le voisinage de Ste-Geneviève qui se démarque du lot, se plaçant parmi les plus défavorisés socialement de Montréal (92^e sur 101 voisinages), alors qu'on trouve à l'inverse des voisinages comme Dollard-des-Ormeaux Ouest et Île-Bizard parmi les plus favorisés socialement : 3^e et 6^e respectivement sur 101 voisinages.

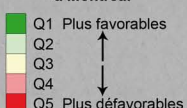


Répartition par composante



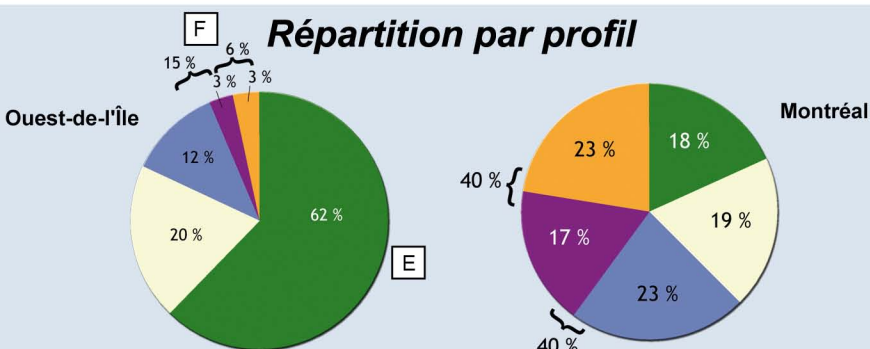
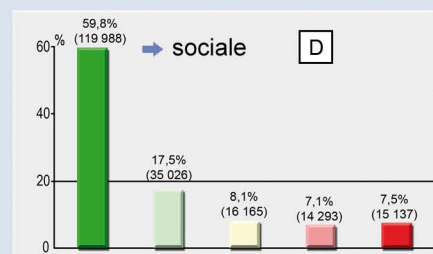
Ces deux graphiques permettent d'observer la répartition, en nombre et en pourcentage, de la population du CSSS selon le degré de défavorisation (matérielle ou sociale, indépendamment l'une de l'autre).

Conditions par rapport à Montréal



En haut ou en bas de 20 % ?

Pour un quintile donné, une proportion supérieure à 20 % signifie qu'il est surreprésenté par rapport à Montréal. Inversement, une proportion inférieure à 20 % signifie que le quintile est sous-représenté.



Ce graphique permet d'illustrer la concentration de la défavorisation, en pourcentage de la population, selon les cinq profils (ou conditions) de défavorisation. Montréal sert de repère pour situer le CSSS par rapport à la moyenne de la région socio-sanitaire.

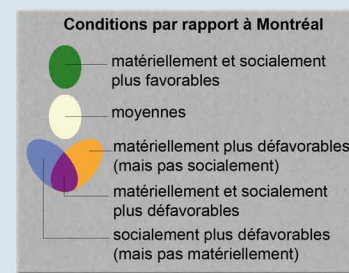
Comment interpréter la situation de mon CSSS ?

Tel qu'indiqué précédemment, l'analyse de la situation se fait uniquement à partir des données de Montréal, réparties en quintiles puis en profils de défavorisation. Ces catégories se trouvent distribuées inégalement dans l'espace montréalais.

Cela se traduit par :

- une variation des pourcentages de population entre chaque catégorie d'un CSSS,
- une différence de pourcentages entre mon CSSS et Montréal.

Pour bien saisir les particularités de mon CSSS, il convient donc de comparer sa situation à la moyenne montréalaise.



Quelques constats

Par rapport à Montréal, la défavorisation matérielle est quasiment inexistante dans le CSSS de l'Ouest-de-l'Île : à peine un peu plus d'un millier de personnes, soit seulement 1 % de sa population, vivent dans les secteurs aux conditions matérielles les plus défavorables (quintile 5), tandis que près de 90 000 personnes, ou 44 % de sa population, résident dans les secteurs parmi les plus favorables de Montréal (quintile 1) - voir [C].

Les conditions sociales sont également favorables pour la majorité des résidents du CSSS, 60 % d'entre eux (ou 120 000 personnes) se situant dans le quintile 1 (voir [D]).

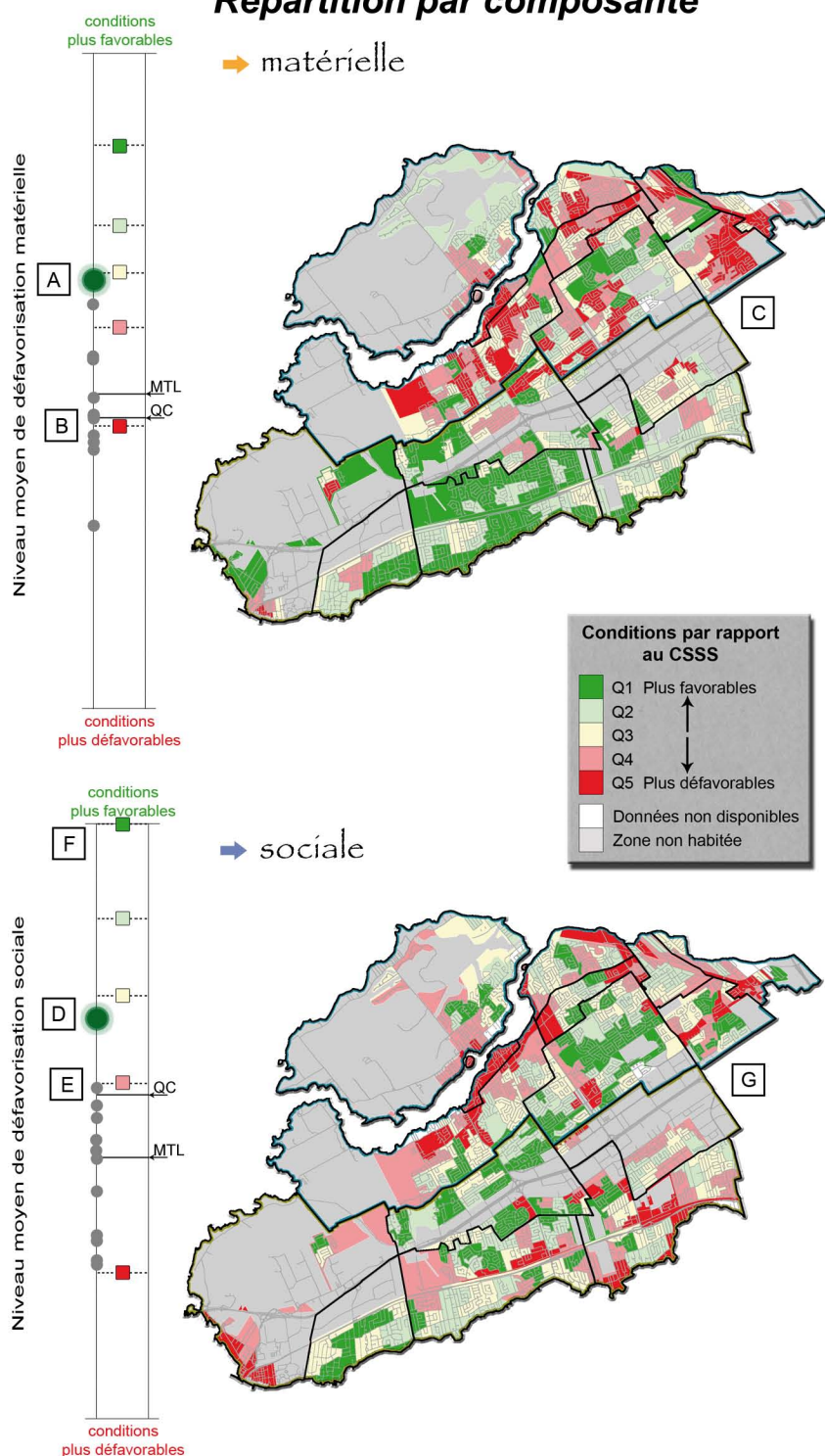
Dans l'ensemble, un profil domine l'Ouest-de-l'Île : 62 % de la population du CSSS cumulent des conditions sociales et matérielles parmi les plus favorables de Montréal. Cela représente plus de trois fois la moyenne régionale (voir [E]).

D'un autre côté, la défavorisation matérielle (6 % de la population du CSSS), sociale (15 %) ou combinée (3 %), est faiblement représentée et paraît peu significative en référence aux valeurs montréalaises (voir [F]).

III. Zone de référence : le CSSS

Cette section vise à illustrer la répartition spatiale de la défavorisation à l'échelle locale, information essentielle aux gestionnaires qui planifient les ressources et les services offerts. La zone de référence est maintenant le CSSS lui-même, ce qui permet d'identifier les quintiles de défavorisation, des plus riches aux plus pauvres du CSSS. Des points de comparaison avec les autres territoires sont présentés de façon à établir si les favorisés et les défavorisés du CSSS se rapprochent ou s'éloignent de la moyenne montréalaise ou québécoise.

Répartition par composante



Comment lire les axes ?

Les axes situés à gauche servent à positionner les valeurs moyennes de défavorisation des différents quintiles du CSSS. Ainsi, les catégories représentées sur les cartes (quintiles 1 à 5) sont situées par rapport à d'autres repères que sont le CSSS étudié (point vert), les autres CSSS (points gris), la RSS de Montréal et le Québec. Les limites inférieure et supérieure des axes correspondent aux positions extrêmes des quintiles les plus défavorisés et les plus favorisés à Montréal, ce qui permet de juger de la position relative des quintiles cartographiés.

Quelques constats

Les valeurs moyennes pour les conditions matérielles placent le CSSS de l'Ouest-de-l'Île en tête des 12 CSSS de Montréal, c'est-à-dire que c'est sur ce territoire qu'elles sont les plus favorables (voir **A**).

Même le quintile 5 (le plus défavorisé matériellement) présente une situation assez confortable, avec des conditions matérielles se rapprochant de la moyenne québécoise (voir **B**).

La limite entre les 2 CLSC du territoire constitue également une séparation entre les secteurs favorisés et défavorisés matériellement (voir **C**).

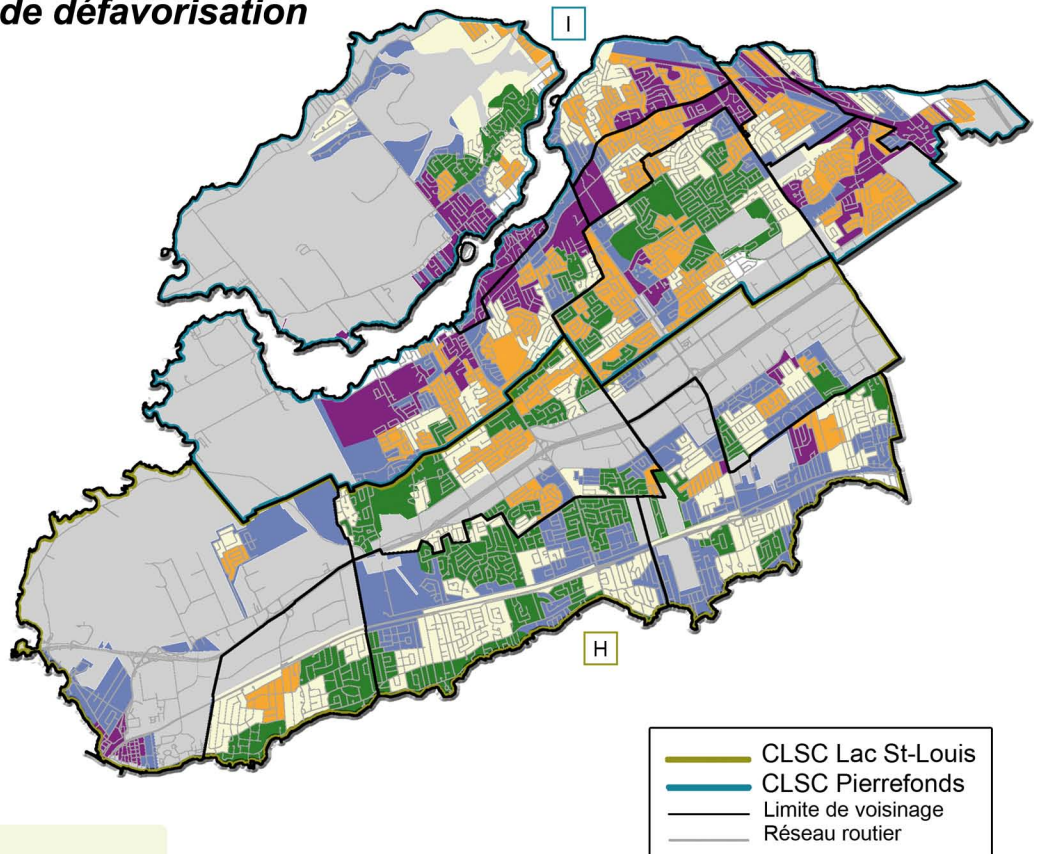
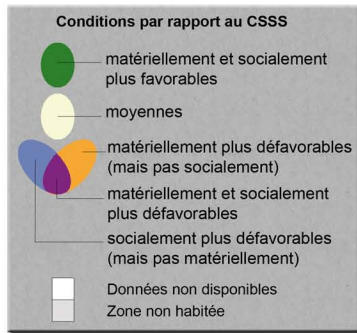
En ce qui concerne la composante sociale de la défavorisation, l'Ouest-de-l'Île se détache considérablement des autres CSSS de Montréal et se retrouve en meilleure position que la moyenne québécoise (voir **D**).

Même le quintile 4 (conditions plutôt défavorables socialement) est mieux situé que la moyenne québécoise (voir **E**), tandis que les plus favorisés du CSSS (quintile 1) sont également les plus favorisés de l'île de Montréal (voir **F**).

Spatialement, les secteurs caractérisés par les conditions sociales les plus défavorables du CSSS se répartissent légèrement plus au nord qu'au sud (voir **G**).



Répartition en profils de défavorisation



Quelques constats

Les secteurs avec des conditions matérielles et sociales favorables sont fort nombreux dans le CLSC Lac-St-Louis : alors que le CLSC ne représente que 40 % de la population du CSSS, il concentre 60 % de la population du CSSS appartenant à ce profil. Le CLSC Lac-St-Louis présente quelques rares secteurs où les conditions sociales sont moins favorables que la moyenne du CSSS, encore moins d'espaces avec des conditions matérielles défavorables, et de très rares enclaves de défavorisation matérielle et sociale (voir **H**).

Les conditions matérielles du CLSC Pierrefonds semblent moins favorables relativement à l'ensemble du CSSS : 56 % de sa population vivent dans les secteurs les plus défavorisés matériellement du CSSS. Sur les 38 000 personnes de l'Ouest-de-l'Île concernées par des conditions matériellement et socialement plus défavorables, plus de 34 000 (soit 90 %) résident dans ce CLSC (voir **I**).

Qu'est-ce qu'un voisinage ?



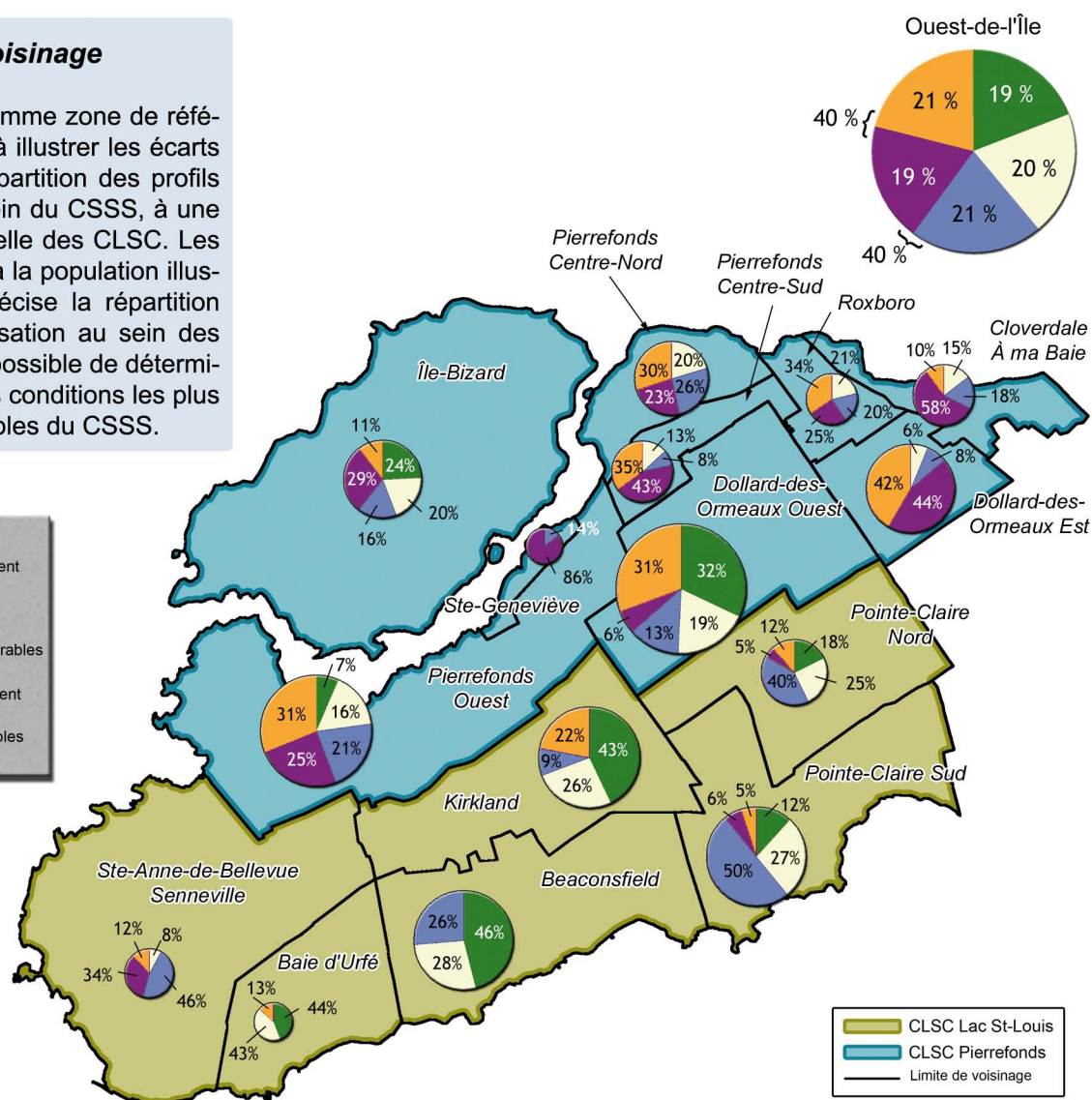
La carte des voisinages de l'île de Montréal a récemment été conçue par la Direction de santé publique en concertation avec divers intervenants locaux. Elle a pour but de diviser les territoires sociosanitaires de la région montréalaise en unités plus fines qui reflètent des réalités sociales distinctes et, bien souvent, des milieux nécessitant des interventions différentes¹.

1. Cette série 1 est basée sur la version préliminaire de la carte des voisinages, avec 101 voisinages pour l'ensemble de l'île.

IV. Différences entre voisinages

La répartition par voisinage

En gardant le CSSS comme zone de référence, cette carte sert à illustrer les écarts qui existent dans la répartition des profils de défavorisation au sein du CSSS, à une échelle plus fine que celle des CLSC. Les cercles proportionnels à la population illustrent de façon plus précise la répartition des profils de défavorisation au sein des voisinages. Il est ainsi possible de déterminer où se retrouvent les conditions les plus favorables ou défavorables du CSSS.



Quelques constats

Les six voisinages du CLSC Lac-St-Louis peuvent être répartis en trois groupes.

- Trois voisinages (Kirkland, Baie d'Urfé et Beaconsfield) concentrent plus de 40 % de leur population dans les secteurs les plus favorables socialement et matériellement, sans connaître aucune situation de défavorisation combinée.
- Deux voisinages (Pointe-Claire Nord et Sud) connaissent davantage de défavorisation sociale. La part de leur population dont seulement les conditions sociales sont plus défavorables dépasse celle du CSSS (40 % et 50 % respectivement comparé à 21 % pour le CSSS). Mais la défavorisation uniquement matérielle et la défavorisation combinée y sont peu présentes.
- Enfin le voisinage Ste-Anne-de-Bellevue / Senneville se démarque du reste du CLSC. C'est le seul secteur où le profil favorisé matériellement et socialement n'est pas représenté. Ensuite, une part importante de sa population (80 %) présente des conditions sociales parmi les plus défavorables du CSSS, dont 34 % est caractérisée par une défavorisation combinée (contre 19 % dans le CSSS).

En ce qui concerne les voisinages du CLSC Pierrefonds, la défavorisation combinée y est aussi beaucoup plus représentée : mis à part Dollard-des-Ormeaux Ouest, tous les voisinages du CLSC ont une concentration de population se situant dans ce profil plus élevée que la moyenne du CSSS (19 %). En plus de la place importante qu'occupe ce profil des plus défavorisés, on remarque que les populations des voisinages de ce CLSC sont plus touchées par des conditions de défavorisation matérielle que par la défavorisation sociale. Les exceptions sont Ste-Geneviève, où les résidents sont tous répartis dans les classes les plus affectées du CSSS par la défavorisation sociale ou combinée, et Cloverdale / À ma Baie et Île-Bizard, où la concentration de défavorisation sociale est légèrement supérieure à celle de la défavorisation matérielle.



Répartition de la défavorisation matérielle selon les quintiles

Zone de référence : CSSS de l'Ouest-de-l'Île

	Conditions plus favorables								Conditions plus défavorables								Total
	Q1		Q2		Q3		Q4		Q5								
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%							
CSSS de l'Ouest-de-l'Île	39 933	20	40 410	20	40 020	20	40 053	20	40 193	20			200 609				
CLSC Lac St-Louis	28 303	36	21 051	27	17 109	22	7 314	9	3 882	5			77 659				
Kirkland	7 302	36	3 978	19	4 656	23	3 514	17	984	5			20 434				
Pointe-Claire Nord	674	7	3 067	33	4 028	43	579	6	1 005	11			9 353				
Pointe-Claire Sud	5 046	26	7 616	40	4 509	23	1 569	8	524	3			19 264				
Beaconsfield	12 146	63	4 912	25	2 252	12	0	0	0	0			19 310				
Baie d'Urfé	1 198	31	1 478	39	631	17	506	13	0	0			3 813				
Ste-Anne-de-Bellevue / Senneville	1 937	35	0	0	1 033	19	1 146	21	1 369	25			5 485				
CLSC Pierrefonds	11 630	9	19 359	16	22 911	19	32 739	27	36 311	30			122 950				
Ile-Bizard	622	5	6 179	47	1 145	9	4 923	38	255	2			13 124				
Pierrefonds Centre-Nord	464	4	2 800	25	2 039	18	3 104	27	3 009	26			11 416				
Pierrefonds Centre-Sud	0	0	0	0	1 872	22	3 750	43	3 016	35			8 638				
Roxboro	736	12	0	0	1 746	29	2 078	34	1 535	25			6 095				
Cloverdale / À ma Baie	878	10	0	0	1 894	22	1 596	19	4 202	49			8 570				
Dollard-des-Ormeaux Est	0	0	672	4	1 539	10	4 867	31	8 820	55			15 898				
Dollard-des-Ormeaux Ouest	6 447	20	6 398	20	7 248	23	5 319	17	6 234	20			31 646				
Pierrefonds Ouest	2 483	10	3 310	14	4 954	20	6 429	26	7 109	29			24 285				
Ste-Geneviève	0	0	0	0	474	14	673	21	2 131	65			3 278				

Répartition de la défavorisation sociale selon les quintiles

Zone de référence : CSSS de l'Ouest-de-l'Île

Zone de référence : CSSS de l'Ouest-de-l'Île	Conditions plus favorables								Conditions plus défavorables				Total
	Q1		Q2		Q3		Q4		Q5				
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
CSSS de l'Ouest-de-l'Île	39 992	20	39 832	20	40 669	20	39 836	20	40 280	20	200 609		
CLSC Lac St-Louis	18 383	24	18 210	23	14 716	19	13 949	18	12 401	16	77 659		
Kirkland	10 500	51	5 698	28	2 435	12	811	4	990	5	20 434		
Pointe-Claire Nord	0	0	2 771	30	2 304	25	3 536	38	742	8	9 353		
Pointe-Claire Sud	1 982	10	2 756	14	3 754	19	4 572	24	6 200	32	19 264		
Beaconsfield	3 964	21	6 302	33	3 953	20	3 602	19	1 489	8	19 310		
Baie d'Urfé	1 503	39	683	18	1 627	43	0	0	0	0	3 813		
Ste-Anne-de-Bellevue / Senneville	434	8	0	0	643	12	1 428	26	2 980	54	5 485		
CLSC Pierrefonds	21 609	18	21 622	18	25 953	21	25 887	21	27 879	23	122 950		
Ile-Bizard	2 203	17	2 372	18	2 593	20	5 017	38	939	7	13 124		
Pierrefonds Centre-Nord	990	9	2 087	18	2 689	24	2 714	24	2 936	26	11 416		
Pierrefonds Centre-Sud	1 332	15	1 157	13	1 691	20	1 059	12	3 399	39	8 638		
Roxboro	0	0	2 517	41	878	14	2 247	37	453	7	6 095		
Cloverdale / À ma Baie	483	6	381	4	1 262	15	2 128	25	4 316	50	8 570		
Dollard-des-Ormeaux Est	2 806	18	808	5	4 002	25	4 290	27	3 992	25	15 898		
Dollard-des-Ormeaux Ouest	11 508	36	8 279	26	6 005	19	2 760	9	3 094	10	31 646		
Pierrefonds Ouest	2 287	9	4 021	17	6 833	28	5 672	23	5 472	23	24 285		
Ste-Geneviève	0	0	0	0	0	0	0	0	3 278	100	3 278		

Répartition de la défavorisation selon les profils

	Conditions par rapport au CSSS de l'Ouest-de-l'Île										Total
	matériellement ET socialement plus favorables		moyennes		socialement plus défavorables (pas matériellement)		matériellement plus défavorables (pas socialement)		matériellement ET socialement plus défavorables		
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
CSSS de l'Ouest-de-l'Île	38 189	19	39 863	20	42 311	21	42 441	21	37 805	19	200 609
CLSC Lac St-Louis	23 261	30	20 349	26	22 853	29	7 699	10	3 497	5	77 659
Kirkland	8 758	43	5 377	26	1 801	9	4 498	22	0	0	20 434
Pointe-Claire Nord	1 665	18	2 334	25	3 770	40	1 076	12	508	5	9 353
Pointe-Claire Sud	2 274	12	5 242	27	9 655	50	976	5	1 117	6	19 264
Beaconsfield	8 884	46	5 335	28	5 091	26	0	0	0	0	19 310
Baie d'Urfé	1 680	44	1 627	43	0	0	506	13	0	0	3 813
Ste-Anne-de-Bellevue / Senneville	0	0	434	8	2 536	46	643	12	1 872	34	5 485
CLSC Pierrefonds	14 928	12	19 514	16	19 458	16	34 742	28	34 308	28	122 950
Ile-Bizard	3 193	24	2 593	20	2 160	16	1 382	11	3 796	29	13 124
Pierrefonds Centre-Nord	0	0	2 334	20	2 969	26	3 432	30	2 681	23	11 416
Pierrefonds Centre-Sud	0	0	1 142	13	730	8	3 038	35	3 728	43	8 638
Roxboro	0	0	1 293	21	1 189	20	2 102	34	1 511	25	6 095
Cloverdale / À ma Baie	0	0	1 259	15	1 513	18	867	10	4 931	58	8 570
Dollard-des-Ormeaux Est	0	0	998	6	1 213	8	6 618	42	7 069	44	15 898
Dollard-des-Ormeaux Ouest	10 140	32	5 927	19	4 026	13	9 725	31	1 828	6	31 646
Pierrefonds Ouest	1 595	7	3 968	16	5 184	21	7 578	31	5 960	25	24 285
Ste-Geneviève	0	0	0	0	474	14	0	0	2 804	86	3 278

Références bibliographiques

Bonneau J., Ménard M., Paquet G., Pampalon R., *Programme de soutien aux jeunes parents ; rapport sur la clientèle à cibler*, Institut national de santé publique du Québec, 2001.

Conseil canadien de développement social - CCDS, *Projet sur la pauvreté urbaine*, 2007, <http://www.ccsd.ca/francais/pubs/2007/ppu/>

Dupont M. A., Pampalon R. et Hamel D., *Inégalités sociales et mortalité des femmes et des hommes atteints de cancer au Québec, 1994-1998*, Institut national de santé publique du Québec, 2004, 11 p.

Hamel D. et Pampalon R., *Traumatismes et défavorisation au Québec*, Institut national de santé publique du Québec, 2002, 7 p.

Hatfield M., « Groupes à risque de persistance d'un faible revenu », *Horizons, Projet de recherche sur les politiques*, Volume 7, No 2, 2004, p. 19-26.

Pampalon R., *Espérance de santé et défavorisation au Québec, 1996-1998*, Institut national de santé publique du Québec, 2002, 11 p.

Pampalon R. et Raymond G., « Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec », *Maladies Chroniques au Canada*, 21(3), 2000, p. 113-122.

Pampalon R., Hamel D. et Raymond G., *Indice de défavorisation pour l'étude de la santé et du bien-être au Québec - Mise à jour 2001*, Institut national de santé publique du Québec, 2004, 11 p.

Philibert M., Pampalon R., Thoez J.-P., Loiselle C., *Are local services reaching deprived groups in Québec?*, Poster presented at the 2nd Conference of the International Society for Equity in Health, 2002, June 14 to 17, Toronto.

Townsend P., « Deprivation », *Journal of Social Policy*, 16(2), 1987, p. 125-146.

Dans la même série :

Regard sur la défavorisation à Montréal

Région sociosanitaire de Montréal

CSSS de l'Ouest-de-l'Île (601)

CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle (602)

CSSS du Sud-Ouest—Verdun (603)

CSSS de la Pointe-de-l'Île (604)

CSSS Lucille-Teasdale (605)

CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel (606)

CSSS de la Montagne (607)

CSSS Cavendish (608)

CSSS Jeanne-Mance (609)

CSSS de Bordeaux-Cartierville—Saint-Laurent (611)

CSSS du Coeur-de-l'Île (612)

CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord (613)